

# COMPTE-RENDU DE SEANCE

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2008

Le dix-neuf décembre deux mil huit à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Monsempron-Libos, régulièrement convoqué le onze décembre 2008, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Jean-Jacques BROUILLET**, Maire.

**PRESENTS** : M.Mmes BONNIFON Fabienne - BOUYE Christophe - BROUILLET Jean-Jacques - CARMEILLE Bernard - CARON Jean-Charles - DEGAT Christine (pouvoir de SWIATKOWSKI Florence)- FANTIN Anne-Marie - GILABERT Frédérique - HEITZ Sullivan - LARIVIERE Yvette - NICOLAS Martine - PERNON Jean-Luc - SOARES Anne-Marie - TARIN Jean-Luc - VAYSSIERE Didier - VERGNES Denis (pouvoir de ABBOU Nadia).

**ABSENTS EXCUSES** : SWIATKOWSKI Florence (a donné pouvoir à Christine DEGAT) - ALONSO Emidio - ABBOU Nadia (a donné pouvoir à Denis VERGNES).

.....

### Ordre du jour :

- Redevance foire et marché 2009
- Programmation de travaux 2009 – demandes de subventions
- Questions diverses

#### 1) Ouverture de la séance

Monsieur **Jean- Jacques BROUILLET**, Maire, déclare la séance ouverte à 19 heures 30

#### 2) désignation du secrétaire de séance

Sur proposition de Monsieur le Maire, **Monsieur**  
Madame BONNIFON Fabienne a été désignée secrétaire de séance.

#### 3) Appel nominal des conseillers municipaux

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de présents : 16  
Nombre de votants : 18 (2 pouvoirs)

#### 4) Redevance et droits de place foires et marchés 2009

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que par délibération du 23 novembre 2006 le Conseil Municipal a délégué à l'Entreprise FRERY domiciliée au 91, Rue des Etats Unis à CHATEAUROUX le recouvrement des droits de place des foires et marchés communaux pour trois ans à compter du 1er janvier 2007.

Il indique que cette délégation a été effectuée par voie d'affermage : le fermier recouvre les droits de place auprès des exposants selon les tarifs fixés par la commune et reverse à la collectivité une redevance annuelle.

Monsieur le Maire précise que cette redevance a été fixée à 37.128€ pour l'année 2008. Le contrat de délégation prévoit que les tarifs et le montant de la redevance soient renégociés tous les ans.

Monsieur le Maire rend compte des négociations opérées avec le fermier et propose de relever le montant de la redevance pour 2009 à 40 000 € (+7,74 %) et d'augmenter les tarifs des droits et places d'environ 5% selon le détail suivant :

	Tarifs 2008 (HT)	Tarifs 2009 (HT)
Poulet, pintade, lapin (l'unité)	0.17 €	0.17 €
Dinde, oie maigre (l'unité)	0.20 €	0.20 €
Oie grasse, canard gras (l'unité)	0.38 €	0.38 €
Commerçant non sédentaire (le m2)	0.33 €	0.35 €
Marchands forains occasionnels (le plateau)	0.45 €	0.47 €
Fruits, légumes, fleurs (le plateau)	0.22 €	0.23 €
Minimum de perception	2.50 €	2.65 €
Matériel agricole (le m <sup>2</sup> )	0.47 €	0.49 €
Fête foraine baraque et entresort : (le ml)	0.95 €	1.00 €
Fête foraine, gros métiers, manèges (le m <sup>2</sup> )	0.22 €	0.23 €
Cirques (le m <sup>2</sup> )	0.22 €	0.23 €

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal**

**Décide** de porter le montant de la redevance du délégataire du recouvrement des droits de place des foires et marchés communaux à 40 000 € pour l'année 2009,

**Fixe** les tarifs des droits de place aux montants HT suivants pour l'année 2009 :

Poulet, pintade, lapin (l'unité)	0.17 €
Dinde, oie maigre (l'unité)	0.20 €
Oie grasse, canard gras (l'unité)	0.38 €
Commerçant non sédentaire (le m2)	0.35 €
Marchands forains occasionnels (le plateau)	0.47 €
Fruits, légumes, fleurs (le plateau)	0.23 €
Minimum de perception	2.65 €
Matériel agricole (le m <sup>2</sup> )	0.49 €
Fête foraine baraque et entresort : (le ml)	1.00 €
Fête foraine, gros métiers, manèges (le m <sup>2</sup> )	0.23 €
Cirques (le m <sup>2</sup> )	0.23 €

**Constata** que la présente délibération est approuvée l'unanimité.

## 5) Demande de subvention pour la réhabilitation des vestiaires du gymnase

Monsieur le Maire dit à l'assemblée que l'état des vestiaires du gymnase nécessite d'importants travaux de réhabilitation. Il précise que ce bâtiment est utilisé par les élèves du Collège Kléber Thoueilles, par les enfants des écoles de la commune et par des associations sportives.

Monsieur le Maire poursuit en donnant lecture d'un descriptif des travaux nécessaires et du coût estimé pour cette opération.

Monsieur le Maire explique que le Conseil Général peut apporter un soutien financier au titre des « gros aménagements des équipements sportifs communaux ». Il présente à l'assemblée un projet de plan de financement.

Dépenses		Recettes	
Plâtrerie	5 850,00 €		
Plomberie sanitaire	12 750,00 €	Participation communale	27 520,00 €
Electricité	2 850,00 €	<i>Par autofinancement (65 % du montant HT)</i>	
Carrelage	14 350,00 €		
Peinture	4 250,00 €	Participation du Conseil Général	12 530,00 €
		<i>(35 % du montant HT)</i>	
TOTAL HT	40 050,00 €	TOTAL HT	40 050,00 €
TVA 19.6 %	7 849.80 €	Autofinancement TVA 19.6 %	7 849.80 €
TOTAL TTC	47 899.80 €	TOTAL TTC	47 899.80 €

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le projet de réhabilitation des vestiaires du gymnase et sur le projet de plan de financement correspondant.

### **Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal**

**Accepte** le projet de réhabilitation des vestiaires du gymnase

**Approuve** le plan de financement présenté par M. le Maire

**Dit** d'inscrire les crédits nécessaires à cette opération au budget primitif 2009, soit le montant prévisionnel TTC des travaux égal à 47 899.80 €.

**Charge** M. le Maire d'adresser une demande d'aide financière auprès du Conseil Général au titre des aides aux « gros aménagements des équipements sportifs communaux »

**Constate** que la présente délibération est approuvée à l'unanimité

## 6) Demande de subvention pour la remise en état de l'aire de sports située à proximité de l'école primaire de Libos

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'aire de sports située à proximité de l'école primaire de Libos présente des dégâts causés par les racines des peupliers qui bordent le terrain. Le mur de soutènement est en effet fortement abîmé et la structure du terrain de sports commence à travailler. Il est prochainement prévu de procéder à l'abattage de ces arbres mais il faut envisager des travaux pour remettre les lieux en bon état.

**8) Demande de subvention pour l'équipement des écoles**

Monsieur le Maire informe que la visite des écoles et des cantines scolaires, ainsi que les divers échanges avec les équipes éducatives ont révélé des besoins en mobilier scolaire et un remplacement urgent du mobilier du restaurant scolaire de l'école primaire de Libos.

Monsieur le Maire poursuit en précisant à l'assemblée que le Conseil Général de Lot et Garonne peut apporter une aide financière pour l'acquisition de ce matériel.

Monsieur le Maire présente ensuite le montant estimatif des acquisitions en mobilier scolaire pour les 4 écoles, et en mobilier de restauration pour l'école primaire de Libos.

Dépenses		Recettes	
mobilier scolaire	4 213, 47 €	Aide du Conseil Général	2 106, 74 €
mobilier de restauration	5 590,75 €	Aide du Conseil Général	375,00 €
TOTAL HT	9 804.22 €		
TVA 19.6 %	1 921.63 €	Autofinancement Commune	9 244.11 €
TOTAL TTC	11 725.85 €	TOTAL TTC	11 725.85 €

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le principe de financement d'une dotation des écoles en mobilier scolaire et en mobilier de restauration, et de solliciter une aide auprès du Conseil Général de Lot et Garonne.

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal**

**Décide** d'inscrire les crédits nécessaires à cette opération au budget primitif 2009

**Autorise** M. le Maire à procéder à l'acquisition de ce matériel dès que les crédits seront disponibles

**Charge** M. le Maire d'adresser une demande d'aide financière auprès du Conseil Général

**Constata** que la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

**9) programmation de travaux d'aménagement de voirie**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la société CITEA, attributaire du marché « maîtrise d'œuvre aménagement voirie » a remis les résultats de l'étude que la commune lui a demandé de mener.

Après avoir détaillé l'aspect technique et financier des différents projets d'aménagement de voirie susceptibles d'être engagés, il propose de retenir les opérations suivantes :

Opération d'aménagement	Coût prévisionnel
Impasse de la Cascade	52 460,00 €
Avenue de la Gare	39 125,00 €
Avenue de la Libération	57 527,00 €
Place de la Mairie	131 652,50 €
Total HT	280 764,50 €
TVA 19,6 %	55 029.84 €
Total TTC	335 794.34 €

7) **Demande de subvention – aménagement du restaurant scolaire du Foirail**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les services techniques municipaux ont réalisé cette année des travaux dans la cantine du Foirail en vue de la mettre aux normes au regard des règles d'hygiène dans la restauration collective.

Il rappelle que la salle du Foirail est utilisée à la fois par les enfants qui mangent à la cantine et les associations qui utilisent ce lieu pour leurs activités. Des travaux d'aménagement sont nécessaires pour réserver une partie de celle-ci uniquement à la restauration scolaire, des travaux d'embellissement seront également à prévoir pour rendre ce lieu plus agréable.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Général peut apporter une aide financière à cette opération, sur la base de 40 % du montant HT des travaux plafonnés à 23 000 € HT subventionnables. Il présente un estimatif et un plan de financement des travaux :

Dépenses		Recettes	
Fourniture et pose de panneaux de séparation et remplacement des menuiseries de la cantine (HT)	11 006,00 €		
		Autofinancement communal	23 668,47 €
Fournitures pour travaux d'embellissement (HT)	5 740,42 €		
Estimation des heures de travail – opération en régie -	12 839,75 €	Participation du Conseil Général (40% d'un plafond de 23 000 HT)	9 200,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>29 586,17 €</b>		
TVA 19.6 % (sur les fournitures)	3 252,30 €		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>32 868,47 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>32 868,47 €</b>

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le projet de réalisation de travaux d'aménagement et d'embellissement de la salle de restaurant scolaire du Foirail.

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal**

**Accepte** le projet d'aménagement et d'embellissement de la salle de restauration scolaire de la salle du Foirail

**Décide** d'inscrire les crédits nécessaires à cette opération au budget primitif 2009

**Autorise** M. le Maire à procéder à l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation de ces travaux.

**Charge** M. le Maire d'adresser une demande d'aide financière auprès du Conseil Général

**Constata** que la présente délibération est approuvée à l'unanimité

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Général peut apporter une aide financière à cette opération au titre des travaux d'entretien des équipements sportifs communaux, sur la base de 40 % du montant HT. Il présente un estimatif et un plan de financement des travaux :

Dépenses		Recettes	
Terrassement et évacuation des déblais	3 500,00 €		
Béton pour fondations	619,77 €	Autofinancement communal	9 758,67 €
Matériaux pour reconstruction du mur	1 173,53 €		
Enduit pour mur	350,40 €		
Grillage	724,85 €	Participation du Conseil Général	5 673,62 €
Coût des heures de travail – opération en régie-	7 815,50 €	(40% d'un plafond de 23 000 HT)	
<b>TOTAL HT</b>	<b>14 184,05 €</b>		
<b>TVA 19.6 % (sur les fournitures)</b>	<b>1 248,24 €</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>15 432,29 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>15 432,29 €</b>

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le projet de remise en état de l'aire de sports située à proximité de l'école primaire de Libos.

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal**

**Accepte** le projet l'aire de sports située à proximité de l'école primaire de Libos

**Décide** d'inscrire les crédits nécessaires à cette opération au budget primitif 2009

**Autorise** M. le Maire à procéder à l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation de cette opération

**Charge** M. le Maire d'adresser une demande d'aide financière auprès du Conseil Général

**Constata** que la présente délibération est approuvée à l'unanimité

Monsieur le Maire expose que les aménagements projetés sont de nature à améliorer la sécurité des utilisateurs de la voirie communale et qu'à ce titre des subventions spécifiques pourront être apportées par le Conseil Général de Lot et Garonne et par l'Etat.

Il propose de réaliser le financement de cette opération d'aménagement de voirie selon le détail suivant :

dépenses		recettes	
montant des travaux HT	<b>280 764,50 €</b>	DGE 35 % du HT	98 267.57 €
		Subvention Conseil Général traverse des agglomérations (bordures et caniveaux)	15 200,00 €
		Subvention Conseil Général aménagement de villages	21 340,00 €
		Répartition des amendes de police	6 080,00 €
		Emprunt	139 876.93 €
TVA	<b>55 029.84 €</b>	Autofinancement	55 029.84 €
Total TTC	<b>335 794.34 €</b>	Total TTC	335 794.34 €

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal**

**Approuve** la programmation et le plan de financement de travaux d'aménagement de voirie proposés par Monsieur le Maire,

**Sollicite** l'aide maximale de l'Etat et du Département de Lot et Garonne pour assurer le financement de cette opération

**Dit** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux seront inscrits au budget primitif de l'année 2009.

**Constate** que la présente délibération est approuvée l'unanimité.

**L'ordre du jour étant épuisé, le maire clos la séance à 20 heures 30**

**Compte-rendu de séance dressé le 23 décembre 2008**

**Le Maire  
Jean-Jacques BROUILLET**